



Projet Agro-Environnemental et Climatique Élevages Herbivores des Territoires en Transition Auvergne – Rhône – Alpes (PAEC-EHTT)

Fiche d'information / Exploitation Agricole

(préalable à la contractualisation des MAEC 2020)

Ce document est **à renseigner SVP** pour une exploitation agricole qui souhaite s'engager en 2020 dans les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) du PAEC-EHTT. Les agriculteurs concernés doivent le compléter en 2 exemplaires : un à conserver sur l'exploitation pendant la durée du contrat MAEC (2020-2025), et l'autre **à retourner à la Chambre d'Agriculture avant le 31 mai 2020** au plus tard. Ces informations sont en effet nécessaires pour **les suivis techniques et financiers des demandes d'engagement MAEC** par l'opérateur du PAEC. En cas de dépassement de l'enveloppe budgétaire régionale allouée à ces MAEC, **des priorités seront établies** en fonction notamment des éléments fournis dans cette fiche. Les données individuelles sur votre exploitation et ses démarches resteront bien entendu confidentielles. Merci !

A- Identification de l'exploitation :

Nom de l'exploitation :

Numéro PACAGE :

Nom du chef d'exploitation (si différent) ou des associés-exploitants (si société) :

Adresse postale :

Téléphone : / **Mail :**

Date de création de l'entreprise agricole (mois/année) :

Date de l'installation du ou des agriculteurs (à préciser le cas échéant) :

B- Principales caractéristiques de l'exploitation :

Quels sont les **types de production** agricole sur votre exploitation ?

Préciser les **effectifs d'animaux** domestiques présents sur votre exploitation (indiquer le nombre moyen d'animaux par catégorie et par espèce en 2019) :

Surfaces Agricoles Utilisées de l'exploitation (année de référence 2020) :

Pour compléter le tableau suivant, vous pouvez vous aider de votre déclaration PAC.

Type de culture / surface agricole (+codes PAC)	Surface totale (en ha)
Surfaces en prairies <u>naturelles</u> (PPH) <i>proratisées</i>	
Surfaces pastorales, landes et parcours (SPH, SPL, BOP...) <i>proratisées</i>	
Prairies <u>temporaires ou artificielles</u>	
Maïs fourrager	
Autres cultures fourragères (dont céréales <u>auto-consommées</u>)	
Céréales et Oléo-Protéagineux <u>commercialisés / de vente</u>	
Maraîchage et petits fruits (<u>hors jardins</u>)	
Vergers	
Vignes	
Autres cultures (à préciser) :	
SAU totale	

C- Vos principales démarches agro-environnementales :

C1- Récapitulatif de vos demandes d'aides MAEC 2020 du PAEC-EHTT :

Tableau synthétique à compléter par vos soins, *une fois que vous avez réalisé la déclaration des parcelles culturales engagées dans les MAEC sur votre compte Télépac (à partir du 1^{er} avril 2020 et jusqu'au 15 mai 2020 dernier délai) ; vous avez seulement à indiquer ci-dessous les surfaces proratisées totales en hectare et par type de MAEC.*

Intitulé de la MAEC (du PAEC-EHTT)	Code de la MAEC	Surface totale (en ha)
TOTAL		

Attention : il faut réaliser votre télédéclaration PAC des MAEC avant le 15/05/2020.

Remarque : certaines des MAEC nécessitent une expertise complémentaire (contacter la CDA).

C2- Autres démarches agro-environnementales :

Êtes-vous déjà engagé(e) dans une ou des autre(s) **MAEC sur des surfaces** de votre exploitation (contrats antérieurs à 2020) : OUI NON

ZOOM / Labels agro-environnementaux :

Votre exploitation agricole est-elle déjà certifiée en :

- Agriculture Biologique (AB) : OUI NON En partie
- Haute Valeur Environnementale (HVE) : OUI NON

Avez-vous, à ce jour, un projet de certification sur votre exploitation à moyen terme :

- Conversion à l'Agriculture Biologique (CAB) : OUI NON En partie
- Conversion à la HVE : OUI NON

Faites-vous partie d'un **groupe d'agriculteurs** engagés dans une démarche agro-environnementale ou agroécologique collective (ex : groupe 30 000, DEPHY, GIEE, etc.) ?
Le cas échéant, préciser le type de démarche collective spécifique :

D- Principaux projets d'exploitation (2020-2025) :

Indiquer si vous avez prévu d'autres évolutions importantes pour votre exploitation dans les prochaines années (ex : installation/transmission, gros investissements, bâtiments, foncier, nouvel atelier de production ou nouvelle activité, changement de pratiques, etc.) :

Je, sous-signé, (préciser nom et prénom:),
chef d'exploitation / associé-exploitant (rayer la mention inutile), certifie l'exactitude des données fournies dans le présent document et concernant mon exploitation agricole.

Fait le / / 2020 (date) à (lieu)

Signature :

Pour rappel, le présent document est à compléter en 2 exemplaires :

- un à conserver sur l'exploitation pendant la durée du contrat MAEC (2020-2025)
- l'autre à retourner à la **Chambre d'Agriculture avant le 31 mai 2020** au plus tard :

Adresse postale : Chambre d'Agriculture de l'Ain
4 avenue du Champ de Foire, B.P. 83, 01 003 Bourg-en-Bresse
Adresse mail : conseil.entreprise@ain.chambagri.fr